L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 6 MARS 1881.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES

(Séance du 24 février.)

LA LOI SUR LA PRESSE.

Le rapporteur M. Lisbonne expose quelles sont les modifications faites par la commission au projet voté en première lecture: les principales restreignent la responsabilité civile des directeurs de journaux et rétablissent l'outrage au président de la république.

Les premiers articles sont votés sans modification importante.

L'article 25 avait été combattu en première lecture.

M. Ballue en demande la suppression. Il peint toute provocation adressée à des soldats pour les détourner de leurs devoirs et de l'obéissance qu'ils doivent à leur chef.

"Le droit commun, dit M. Ballue, suffit pour atteindre ceux qui emploient les soldats à la désobéissance. Il est inutile et dangereux, chez il consacre la théorie de l'obéissance passive qui est inadmissible. Elle permet aux officiers d'exercer leurs soldats et de leur faire virer les lois. En 1849, les votés par l'assemblée nous disposent semblable à l'article 25. Elle facilite le coup d'Etat de 1851, elle permit l'assassinat de Bendin. Entre l'article 25 et la majorité républicaine se dresse l'image de Bendin!" (Très bien!)

Au nom de la commission M. Agniel soutient l'article 25. Il est nécessaire pour arrêter les meneurs qui voudraient provoquer les soldats à la désobéissance, et ne les enchaîne pas au point qu'ils soient obligés d'obéir à des ordres coupables.

M. Perin parle dans le même sens que M. Ballue. "L'adoption de l'article 25 semblerait présenter l'obéissance avengle comme un devoir militaire, et ferait naître des doutes dans l'esprit de beaucoup d'officiers. A côté de l'obéissance aux chefs, il y a l'obéissance aux lois. Si le soldat doit obéissance entière à son chef, lorsqu'il a le visage tourné vers l'ennemi, il ne leur doit qu'une obéissance conditionnelle quand il est tourné vers ses concitoyens." (Très bien! Mouvements divers.)

Malgré M. Ballue et M. Perin, l'art. 25 est voté par 290 voix contre 141, mais avec une modification: obéissance est due par les soldats aux chefs "dans tout ce qui leur est commandé pour le bien du service, l'exécution des lois et des règlements militaires."

M. Marcou reprend sur l'article 26 son amendement élargi. Il demande que l'on punisse non seulement l'outrage à la république, mais aussi l'outrage au président de la république à la Chambre et au Sénat.

M. Haroun développe les arguments qu'il a présentés déjà lors de la première lecture: tous les gouvernants ont le droit de se défendre; la république ne peut se laisser déconsidérer par des adversaires irréconciliables; repousser l'amendement proposé serait frapper l'outrage à la hauteur d'une institution...

M. Clémenceau s'élève avec vigueur et talent contre la théorie de son collègue. "La république, dit-il, n'est pas représentée par le président et les Chambres. Il n'y a qu'un seul souverain en France, le peuple souverain. Donc si l'on voulait faire les idées de M. Haroun il faudrait punir toute atteinte à la souveraineté populaire! (Très bien!)

"Ce qui a perdu les divers régimes qui se sont succédé, c'est la lutte qu'ils ont entreprise contre la liberté; la république ne doit point les suivre sur cette pente fatale.

"Et puis n'est-ce point là une chose véritablement étrange? Vous avez supprimé l'outrage à la morale religieuse, vous laissez outrager Dieu, et vous ne voulez pas laisser outrager la république. (Très bien! très bien.)

"Faut-il dire encore que l'outrage et la discussion ne peuvent se définir, et se confondent quelquefois? Et alors quand jugerez-vous qu'il y a outrage, quand jugerez-vous qu'il y a seulement discussion vive et passionnée?

"Il faut tout laisser attaquer pour avoir le droit de tout défendre!" (Très bien! très bien!)

M. Maize, membre de l'extrême gauche, combat son collègue. Et, au lieu de donner ses arguments en quelques mots comme M. Clémenceau, il fait un long discours qui dure un moins trois quarts d'heure.

M. Maigne estime que les réactionnaires seraient dans leur rôle en réclamant la liberté de l'outrage, mais les républicains sortent de leur rôle défendant une pareille thèse. Certes, on peut se mettre au-dessus des injures, mais les injures déconsidéreraient la république aux yeux des populations et de l'étranger.

"Mais, reprend M. Clémenceau, si les républicains ne veulent pas laisser outrager la République, pourquoi voulez-vous que les catholiques souffrent que leur religion soit outragée? La chose la plus simple est de dédaigner tous les outrages." (Très bien! très bien!)

Il faut voter maintenant.

L'amendement Marcou est divisé en trois parties:

1. Outrage à la République, repoussé par 264 voix contre 207.
2. Outrage à la Chambre et au Sénat, repoussé par mains levées.
3. Outrage au président de la République, voté par 236 voix contre 196.

La liberté en Angleterre.

Londres, 15 février.

Le secret des lettres est la question à l'ordre du jour. Les Anglais n'aiment pas l'idée d'une chambre noire où l'on déchiffrerait, fût-ce pour déjouer les plans d'un nouveau Guy Fawks, la correspondance privée. Plusieurs députés radicaux trouvent que dédoublement du gouvernement libéral grand trop les allures d'un comité de salut public; chaque jour c'est une nouvelle liberté dont on demande le sacrifice, et cela toujours à cause du petit groupe irlandais irréconciliable. M. Cowen, dont l'attitude de franc-tireur tout à fait indépendant, pour ne pas dire tout à fait hostile au cabinet, irrite fort les ministériels. M. Cowen est encore chargé de faire la leçon lundi au gouvernement à ce sujet.

Il rappelle qu'en 1844, quand sir James Graham, déjà ministre de l'intérieur sous l'administration de Robert Peel, risqua sa popularité en faisant ouvrir et copier à la Poste, les lettres de Mazzini son grand ami, on avait du moins l'honnêteté de marquer par un timbre spécial les lettres qui avaient été ainsi "grahamisées", car cette violation du secret des lettres enrichit la langue d'un verbe de plus, de même qu'un nouveau substantif le "bywater cottage" nous restera en souvenir de la *Land-League* actuelle.

On fait remarquer cependant que M. Cowen va trop loin en établissant une analogie entre l'espionnage de sir James Graham, qui personnelle ou réfugié étranger à la requête d'un gouvernement voisin, et les mesures de précaution qu'un danger national peut faire adopter au gouvernement de M. Gladstone.

Turquie. — Entre Léon XIII, le chef de l'Eglise catholique, et Abdul-Hamid, le chef de l'islam, les relations tout en ce moment fort cordiales.

On se souvient que le Saint-Père a prononcé récemment au cardinalat Mgr Hassoun, le patriarche arménien. A la suite de cette promotion, qui, d'ailleurs, n'a pas été exécutée par le Pape, qui, pour accorder à un des plus illustres sujets du Sultan, le Pape a fait remettre à celui-ci, par M. Vannutelli, une lettre dans laquelle il lui recommande le nouveau cardinal; et il occasionna un enthousiasme des plus grandes fidélité et attachement aux musulmans et aux plus hauts dignitaires qui composent son empire.

Le Sultan a répondu comme suit au décrété du Saint-Père:

"Je reçois avec une vive satisfaction la lettre que le Saint-Père a chargé Votre Excellence de me remettre, et je remercie Sa Sainteté de la preuve qu'elle me donne de son amitié, à laquelle j'attache le plus grand prix.

"Dieu voit les cœurs; mais il n'est pas douteux, comme l'indique Votre Excellence, que les sujets catholiques de mon empire ne me donnent des preuves de leur affection et de leur dévoûment; aussi suis-je très désireux de sauvegarder leurs intérêts."

—On se rappelle l'éclatante séparation de M. Hyacinthe Loyson et de l'abbé Bichesy, son vicaire. Voici qu'un autre désaccord de la chapelle de la rue d'Arras, l'abbé Roulleau, un ex-Jésuite, rompt définitivement avec M. Loyson. Les raisons de cette brouille sont intimes. M. Roulleau se serait mon tré dans son serment si sévère pour les femmes que Mme Loyson se serait faite Pécho des réclamations d'un certain nombre de paroissiennes qui aurait fait boycotter le prédicateur et M. Loyson.

—On mande de Lyon le 15 février:

"Un carrossier de Lyon a expédié aujourd'hui à Marseille 40 voitures, d'un genre spécial, destinées à transporter les blessés de la guerre d'Afrique."

Le discours de Guillaume. — La cérémonie d'ouverture du Reichstag allemand, qui a eu lieu avant-hier, n'a pas présenté un bien grand intérêt; quarante membres tout au plus étaient présents. L'Empereur s'était fait représenter par le comte Stolberg, qui a lu le discours du trône. Voici le passage relatif aux affaires extérieures:

"L'empire allemand jouit des relations les plus amicales et les plus bienveillantes avec tous les Etats étrangers, et celles qui nous lient aux puissances nos voisines, reposent en particulier à l'amitié qui unit l'empereur avec leurs souverains. Parmi les puissances européennes règne l'accord le plus parfait sur le devoir de maintenir la paix; même sur le but essentiel des négociations pendantes entre elles, il n'en est point produit de désunion. Je suis donc autorisé à exprimer la confiance de Sa Majesté que les puissances parviendront par leur union à empêcher que la paix européenne soit même partiellement troublée, et, en tout cas, que ces troubles soient circonscrits de telle sorte qu'ils n'atteignent ni l'Allemagne ni ses voisins.

L'on a beaucoup remarqué l'allusion particulièrement bienveillante qui est faite à la France. Elle semble indiquer qu'un rapprochement, entre cette puissance et l'Allemagne, n'est pas aussi impraticable qu'il paraissait l'être dans ces derniers temps.

—Le ministère de l'agriculture et du commerce a adressé à tous les préfets une circulaire pour appeler leur attention sur le danger que peut faire courir à la santé publique l'emploi de l'acide salicylique pour la conservation des denrées alimentaires solides ou liquides. Il est constaté, en effet, que cette substance est dangereuse, non-seulement par les effets directs qu'elle produit sur l'organisme, mais encore, d'une manière détournée, parce qu'elle permet l'introduction frauduleuse, dans les matières alimentaires, d'autres substances altérables, ou tout au moins malsaines, notamment dans les vins de raisins secs et dans la bière.

Les préfets sont invités, en conséquence, à prendre des arrêtés pour interdire la vente de toute substance alimentaire, liquide ou solide, contenant une quantité quelconque d'acide salicylique ou de l'un de ses dérivés.

—La commission d'enquête sur les actes de M. le général de Cissey a cité 160 témoins. Elle a entendu, avant-hier le dernier: M. le général Berger.

Elle a procédé, dans la séance d'hier, à l'examen des documents qu'elle a fait demander au ministère de la guerre. On ignore encore qui sera nommé rapporteur. Un seul point est établi: c'est que la commission conclura à la complète honorabilité de M. le général de Cissey.

Deux actes de faits ont été relevés:

Les faits relatifs au cas de l'lieutenant Guillet;

Les irrégularités dans la comptabilité du génie, signalées par la lettre des entrepreneurs Gindre et Yvert. Encore, ces irrégularités ne sont-elles pas entachées de concussion; et le ministre de la guerre n'avait pas attendu pour les réprimer, la nomination de l'enquête Cissey, puisque c'est là le motif qui a déterminé le général Farre à écarter, du ministère, le général Serre, de Rivière, directeur du génie, et M. Lasgoul, directeur de la comptabilité.

—Le *Tribou?* dit qu'il tient d'une source sûre que au dîner du café Riche les préfets réunis autour du ministre ont exprimé unanimement cette opinion qu'il était désirable que les élections n'eussent lieu ni en septembre ni en octobre, mais bien au mois d'août. Toutes considérations d'ordre parlementaire, relatives aux travaux de la Chambre, seraient écartées d'un commun avis. M. Constans et M. Fallières se seraient montrés favorables au sentiment exprimé par leurs préfets.

Les collèges de filles. — La loi sur l'enseignement secondaire de filles, votée par les deux Chambres, est promulguée récemment, va recevoir bientôt sa première application. On sait que la création de futurs collèges de jeunes filles est à la charge des communes et des départements; mais l'Etat s'est engagé par la loi à donner son concours pécuniaire.

Tout récemment, il n'a pas fixé l'étendue de ce concours. Ainsi que nous l'a déjà sommairement indiqué le télégraphe, M. Camille Sée, le promoteur de la loi, s'est entretenu avec le ministre de l'instruction publique, afin de lui demander dans quelles limites l'Etat participerait, avec les ressources, à la création des futurs collèges de filles. M. Ferry a répondu qu'en ce qui concernait les externats, l'Etat payerait la moitié des frais d'installation; quand aux internats, la questions étant plus complexe; est encore à l'étude.

—Un déjeuner a réuni chez M. Gambetta, au Palais-Bourbon: M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts; M. Bonnat, le peintre; M. Chaplin, le graveur, et quelques autres personnes.

M. Bonnat va faire le portrait du président de la Chambre.

—M. le comte et Mme la comtesse de Paris viennent d'arriver à Saint Lunar, où ils ne proposent de rester jusqu'au vendredi saint chez M. le duc de Montpensier. M. le comte et Mme la comtesse de Paris se rendront ensuite à Séville pour assister aux solennités de la semaine sainte.

Le lion Wallace (terrible accident). — A la ménagerie de Sangers, à Bingley-Hall, Birmingham, samedi, le lion "Wallace", qui, il y a une semaine, avait dévoré un des employés, a attaqué le dompteur, un nègre, appelé Allonmous.

Depuis quelques jours, le lion manifestait des symptômes de rancune contre ce dompteur.

Vendredi, celui-ci dut renoncer à son service du soir, par le lion était trop irrité contre lui. Le samedi, le premier service se termina sans incident; mais, lorsque le dompteur entra dans la cage, pour la seconde fois, le lion se jeta sur lui.

Allaumous eut les deux jambes déchirées et fut terrassé.

On introduisit à travers les barreaux des tiges de fer rougies au feu, et l'homme put être retiré d'entre les griffes du lion.

Le dompteur décharge trois fois son revolver chargé à poudre dans la gueule du lion, et bondissant au fond de la cage, frappa l'animal, à coup redoublé, du manche de son fouet, entre les yeux, jusqu'à ce que celui-ci fût étourdi.

Allaumous qui venait d'échapper à une mort certaine, a été immédiatement transporté à l'hôpital de la Reine, où se sont pansées ses blessures, dont la plus dangereuse est à la cuisse gauche, profondément labourée.

Le char de feu. — Lundi dernier, le sieur P....., ancien marin, aubergiste près du Petit Courcelles, était, vers onze heures du soir, en train de fermer son établissement, avec son garçon, quand tout à coup celui-ci s'écria:

"Qu'est-ce que c'est donc que cette lumière? c'est comme un char de feu qui arrive de notre côté."

L'aubergiste regarda à l'endroit indiqué. Il vit une grande flamme mourante, du milieu de laquelle il entendit sortir des cris aigus, puis il distingua le galop d'un cheval, qui soufflait en courant comme une bête affolée.

"Eh! parbleu! fit-il, c'est notre voisin le blanchisseur qui revient de Paris avec sa femme. Ils seront endormis, et leur cheval a pris fait ou peut comment."

"Ils sont perdus! répéta le garçon; rien ne peut maintenant les sauver."

"Peut-être que si," dit le sieur P.....

Aussitôt, avec une promptitude de parti-pris que donne à l'homme de mer l'habitude du danger, l'ex-marin, renommé pour la justesse de son coup d'œil comme chasseur, saisit le fusil appendu au manteau de la cheminée, y glisse une balle, se campe un genou en terre, arme et vise.

La carriole arrivait à fond de train. La flamme, emportée par cette course furieuse, enveloppait d'une nappe de feu la tête et la femme, dont les cris étaient déchirants. Dès que le véhicule est à portée, dès que l'aubergiste peut suffisamment distinguer la forme du cheval, il épaule, ajuste et fait feu. La bête s'arrête et tombe foudroyée.

Les époux S..... blanchisseurs, s'étaient imprudemment, dès le soir, qui les avaient invités à manger un morceau, et, après ce repas, les avaient contraints à boire un peu plus que de raison. En route, ils s'étaient endormis. La dame S..... âgée de vingt-six ans, avait laissé tomber sa pipe, dont un grain mal éteint avait la malheureuse idée de la rattraper, de sorte que la flamme s'y trouvant presque privée d'air, s'était allongée et avait léché à travers les ouvertures supérieures l'étoffe de la robe qui avait pris feu.

Les commissaires.

Deux jeunes gens régénérant dans la même chambre que des tonnes de papier, les ont allumées du feu dans leur lit.

—Ah! dit l'un, je commence un nouveau chapitre. Il me fait une géographie. Est-ce quelque chose d'anglais? *My dear!*

—Très bien!

—On ignore dans quel entre Dieu se trouve-t-il?

Spectacles, Bals, &c.

MATINEE,
Dimanche, 6 mars 1881, à 1 heure,
A la salle Grunewald,
DES
FRANKO.

SAM, FRANKO, Violon.
JEANNE, Piano.
RACHEL, Soprano.
NAHAN, Violon.

Avec le concours de
M. E. DEJAN.
Admission - - - - - - - - 50 cents
Les portes seront ouvertes à midi.
8 mars—3t

CIRQUE
ET
MENAGERIE
DE
DAN RICE
SUR LA
PLACE CONGO.
Seconde et dernière journée.
Matinée à midi.
Représentation le soir à 7 h. 45 m.
Mlle LIZZIE MAROMELOS, la première écuyère dans l'agilité artistique et élégante lui a valu une réputation sans pareille en Amérique.
M. ROBERT STICKNEY, le premier dans sa profession l'écuyer.
Et une troupe nombreuse d'artistes de première classe, d'Athlètes, de Gymnastes et de Jongleurs.
Venez, venez tous voir le VIEUX DAN.
Prix d'entrée 25, 50 et 75 cts.
Le cirque sera à Houma, le dimanche, 13 mars.
A Morgan City, le lundi, 14.
A la Ville-Thérèse, le mardi, 15.
Aux Opélousas, le mercredi, 16.
A Vermillionville, le jeudi, 17.
A Franklin, le vendredi, 18.
A Thibodaux, samedi, 19.
A la Mobile, Ala., le lundi, 21.
1er mars

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.
Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de
MLLE KATE LIEBOLD.
Très les soirs un programme nouveau.
Grand MATINEE, le dimanche.
Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommations trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

Importation Directe!
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de leur marché en
MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,
dont ils ont réalisé actuellement les prix aux prix d'importation.
—AUSSI—
le reste de leur stock en
Fourrures Capes, Manchons, etc,
—ET—
Jupons de Feutre de Fantaisie.
5 nov—1an

Vins, Sardines, Olives etc, en magasin et à livrer.
140 barriques Vin de Bordeaux, P. Cordon & Co., etc.
100 1/2 barils Vinaigre de Vin, français et allemande.
300 caisses Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, T. Coenard.
50 " Liqueurs—Chartreuse, Dantzick, &c.
600 " Vermouth, Martini, Prast & Co, et Martini Sola & Co.
500 " Sardines le choix, Sardines Lesurchand, sans arêtes, Citron, Pâtés, Truffes, Thon, petit Pois, Champignons, Moutarde, Variétés, Marrons, Truffes, &c.
2000 Dames-jeannes allemandes, 1, 2, 3, 5 gallons
100 barillets Olives en saumure, 1er choix.
200 barils Vins de la Californie S. Lachman & Co.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73 à 79 rue Tchoupitoulas.
20 nov—D.Mo.V

Changement de bureau et de domicile.
LE Dr E. J. BIGNON ANNONCE à sa clientèle, qu'il a transféré son bureau de consultation et son domicile, du No 319 de la rue des Remparts, au No 148 de la rue Hôpital, près Rampart. Heures de consultations de 1 à 3 heures.
18 fév—1m V.D. Mar

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse
entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMaV

TROIS NÉCESSITÉS:
L'Eau, la Lumière et un Bon Annuaire (City Directory.)
Ne manquez pas de vous procurer un
City Directory de Soards de 1881,
qui se vend maintenant.
Prix de l'abonnement, la note comprise...$5
La seule CARTE DE VILLE sure, prix 50 cents; exécutée avec soin et goût.
ENCOURAGEZ VOTRE ANNUAIRE!
Nombre de plaintes nous parvenant aux éditeurs relativement à des Annuaires volés par des compétiteurs, des colporteurs, etc. Afin de mettre un terme à cette pratique, nous engageons qu'il soit fait usage de petites chaînes ou moyen desquelles les Annuaires peuvent être liés sur bureaux, aux comptoirs. Ces chaînes s'obtiennent dans tous les magasins de quincaillerie. 24 cents y compris l'installation. Il de fait adopté pour l'adoptation des livres qui seront alors en service. Tout Annuaire offert en vente pour une somme modique que le prix a été volé.
E. SOARES & CIE, éditeurs,
No 5 Passage Commercial, sous de la rue Camp.
8 fév—1m

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de 1862 et au-dessus, constamment en stock, et achetés et vendus
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CANAL 54.
27mar—6m

For Breakfast!
CHOCOLAT
MENIER.
Sold Everywhere.
PARIS AND LONDON.
New York Depot 286 Greenwich St.

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.
VERANT d'archives.—Un fort lot de VINS, Liqueurs, reçus et bienne à l'opinion prix de cette saison. 16 mars—1m
ANT. CARRIÈRE, DAN. J. CARRIÈRE
R. L. CARRIÈRE,
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 32 RUE GARONDELET.

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.
DE BIDWELL.
Dimanche soir, 6 mars,
SECONDE ET DERNIERE SEMAINE DE
BRICE'S NEW
EVANGELINE COMBINATION
Grand Double Programme.
Pour la première fois de ville l'Opéra Bouffe à grand décors, en 1 acte, tel qu'il a été joué au Royal Standard Theatre, à Londres, intitulé:
CALINO,
PARE A PARIS.
La nouvelle musique est entièrement choisie d'Offenbach, Herve, Lecocq, Delibes, Vasseur, Cooper, Roubilard et Jonas, et arrangée par M. GEORGE FURDY. Reproduite sous la direction de M. CHAS. GROVES.
L'Opéra Bouffe sera précédé par la Petite Comédie intitulée:
The Goose with the Golden Egg.
Mercredi et Samedi, à midi, Matinée DE CALINO.
Dimanche, 6 mars—Le CORINNE MERRY MARRIE.
5 mars—

THEATRE ST-CHARLES.
Pour une semaine seulement—Matinée Mercredi et Samedi—commençant
Dimanche soir, 6 mars.
LE DERNIER SUCCÈS!
"Der Drummer le der mot innocent nam on der road, Robson"
Le comédien populaire, M.
M. B. CURTIS,
fera ses débuts ici, dans le principal rôle de la nouvelle et brillante comédie américaine en trois actes de Geo. H. Jessop, intitulée
SAM'L OF POSEN,
"THE COMMERCIAL DRUMMER."
☞ La nouvelle attraction à ce théâtre sera le professeur Souman.
5 mars—

MODES ET ROBES
Modes d'Automne et d'Hiver
—CHEZ—
Mme E. FOERSTER,
Etablissement de Modes et de Coiffure,
15.....RUE BARONNE.....15
En face de la Salle Grunewald.
Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, modistes et sa clientèle, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en
Chapeaux et Bonnets Parisiens
à soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.
Toques et Cavottes
pour fillettes et enfants.
Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.
Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est
LA CONFECTION DES ROBES,
selon les derniers et les plus élégants modèles de ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faite dans un bref délai et aux prix les plus modérés.
15.....RUE BARONNE.....15
7mar—6m

DEPOT DE
GLACES FRANÇAISES
—ET—
Magasin d'Art.
L. UTER,
38.....RUE ROYALE.....38
Le plus vaste et le plus riche assortiment de
GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES
—ET DE—
TRUMEAUX
qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix; aussi, la collection la plus complète et recherchée de
GRAVURES
—ET DE—
PHOTOGRAVURES,
dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.
Un immense assortiment de STORES POUR FENÊTRES, CORNICHES, LOUPES DE BREDAUX, CHROMOS, PORTRAITS ET CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; assortiment MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES CORDES A PORTRAITS ET GLANDS.
Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.
1346—

CHAMPAGNE
Vins de qualité supérieure de la maison
Bouché fils & Co.,
Reims—Epernay.
DEBY VERRENNAY Napoléon's Cab's.
Maximum, sec, cuvée spéciale.
J. B. SOLAR,
JOS. VIGNER,
CLARK & MEADER,
A. N. TOURNE,
CHR. LACOUME,
S. LOUSTAUNAU,
LEON LAMOTHE,
LOUIS CHAPLAIN,
VICTOR BERO,
Et par E. J. HART & CO.
77 rue Tchoupitoulas.
EAUX DE VICHY.
Célestins, Grande-Grille.
EAU DE FRIEDRICHSHALL
A vendre par importateurs, les pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
2 février—1an D. Mar. V

Brasseries.
Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—81.1 an DMF

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 janv—81, 1anDMarF

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.
A ROENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Eaux, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confidentielles. LE ROYAL LOAN OFFICE, rue Royale, prompte attention et secret entièrement confidentiel.
Sept—1an
LEONORA FABS.

Dr Chr. Sanders, Homœopathe,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
Résidence 128, RUE ST. LOUIS.
Heures de consultations de 7 à 9 A. M. et de 4 à 7 P. M.
Recommandé par le Dr Wm. H. Holcombe.
Consultations à l'ancien cabinet du feu le Dr. A. DUFAUQUIN.
121, Rue de l'Hôpital, coin Dauphine.
Heures: De 7 à 10 A. M., et 2 à 4 P. M.
Consultations en français, anglais, allemand et espagnol.
17 fév—1m.

Avis aux Délinquants.
DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 24 février 1881.
LA LISTE DES DÉLINQUANTS POUR LES LICENCES de 1881 se prépare pour être livrée aux percepteurs. Les parties intéressées sont par la présente notifiées d'avoir à payer leurs dettes dans le court espace de temps qui leur reste, s'ils veulent éviter les intérêts et les frais.
B. T. WALSHE,
24 fév—10f Administrateur des Finances.

Avis aux Commis-Voyageurs.
Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 16 février 1881.
LES commis-voyageurs en solliciteurs sont par le présent notifiés de venir prendre leurs licences de manière à ne pas être arrêtés et poursuivis.
MM. Wm. H. James et H. H. Gere sont les seuls bagotteurs autorisés, des licences des commis-voyageurs.
B. T. WALSHE,
19 fév—1m Administrateur des Finances.

Restaurant de la Réunion des Amis,
JOSEPH ALIBERTALL, Propriétaire.
No 7 rue Toulouse, entre Chartres et Vieille-Levée.
Restaurant ouvert à toute heure de la journée et au premier.
REPAS A TOUTE HEURE DU JOUR.
Salons particuliers, Chambres garnies au jour, à la semaine et au mois. Prix modérés.
17fév—1m

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Nouvelle-Orléans.

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.
Sirop Pectoral Balsamique de
DUCONGÉ.
Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop vegétal bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop sous celui qui l'a composé, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que: Rhumes, Toux, Asthmes, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Consomption, ses merveilleuses efficacité a été reconnue dans toutes les familles du Sud et de l'Ouest. Il a été aussi trouvé souverainement bon pour les décoctions inflammatoires tels que: Rhumatisme, Diarrhée et certaines dans des cas de Dysenterie. A cause de sa composition particulière, il se conserve pendant des années sans fermenter et se savour agréable est des plus doucement palate.
Donnant son attention personnelle à la soigneuse préparation de ce sirop, en vue du bien-être et l'exposition de chaque colon, j'en confierai mérite la patronage très grand dont jouit le sirop depuis et longtemps dans les Unites Etats.
F. D. DUCONGE, Seul Propriétaire.
Laboratoire: 107 rue Royale, N. O., Lou.
A vendre par tous les droguistes.
20 jan—DuDMaV

VINCENT MICAS.
Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.
Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent général de l'Impérial de Cook et Impérial général de
LIQUEURS ET VINS FINS.
14 et 16, RUE ROYALE.
—ET—
11 et 13, PASSAGE DE LA BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur décerné à la Grande Exposition d'Alcoa, Allemagne, 1880.
CET AMER,
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques, est reconnu par l'acme ne peuvent être surpassés, à bit spécialement recommandé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, sur cuillerées à bouche, de 1 à 2, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bière, et en le mêlant avec un peu de Sherry, de Madère et de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Absinthe et d'eau, il fait une boisson aromatique des plus agréables.
CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avons personnellement ou public connaître des plus toutes Pharmacies de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est et présente ville un tonique bienfaisant, et en beaucoup de cas peut constituer à la stabilité.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1879.
Dr F. R. Gaudet, 183 rue Dauphine.
R. L. Tassy, M. D. C. Delery, D. M. P.
Dr Compère, M. D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 38 rue St-Charles.
Dr Pagès, Alcide Chaustant, M. D.
O. Herisé, D. M. P. Dr Leyden, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer renommé à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer et les étiquettes sur les bouteilles portent le nom de fabricant.
M. Micas à l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a récemment en lieu pour l'Etat du Pavillon Espagnol et qu'il y a nouvelle restaurant cette année ouvert, précédemment s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation de vogue qu'il y a été acquise. Ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle Orléans à l'époque du Carnival de le visiter.
20 janv—2m D.Mar.J.

C. ROUYER,
COIN
CHARTRES et CONTI.
L'USAGE établi de faire, une date Fête des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, j'invite le public à venir visiter mon Stock de Marchandises, choisir quelque chose et me laisser le plaisir de vous faire des prix; dès lors commence. J'offre à vendre le plus du et le bon assortiment de Meubles Hôpitaux, Lumières, Fauteuils; aussi, Service d'Argenterie pure, tels que Cuillères, Fourchettes, Rond-couverts, Cuillères enfant, Gobelets, Moutons de services, etc., etc.
Spécialité pour les Couverts Allemands et Orfèvrerie en Plaqué.
1 jan—3m DMJ.

BONNETERIE!
BONNETERIE!
D'IMPORTATION DIRECTE.
Nous offrons en vente, maintenant, le PLUS VASTE ASSORTIMENT de
Bonneterie de Fantaisie
—POUR—
Messieurs, Dames et Enfants,
EN SOIE, FIL D'ECOSSE ET COTON.
D. H. HOLMES,
18 Bourbon | 148 Canal | 14 Dauphine
15 fév—3m

ACHETEZ VOS
HABITS DE BAL COMPLETS,
CHEZ
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
LE DERNIER EDIT ROYAL!
24 fév—

MAGASIN D'ART
—DE—
LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Rotisse Tonne.)
PAR UN ÉLÉVATEUR
On monte un salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulins.
Je fait les
Photographies les meilleures et des dernières genres.
et j'enlève les travaux d'art à des conditions
Plus raisonnables que jamais,
en égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et un plus haut degré de perfection. Il est reconnu que les établissements modernes n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Peinture d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offre les plus des avantages qui méritent d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
THEO. LILIENTHAL,

LA S.N.L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
-POUR-
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
A la Nouvelle-Orléans Lne.
Mardi, 8 MARS 1881.
De la Loterie à $2.
CLASSE C.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera infailliblement à 11 heures
Au bureau de la compagnie.
SOUS LA DIRECTION DU
Mardi, 8 Mars 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mars—3 | 12 19 26—2 5 avril

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE C.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera infailliblement à 11 heures
Au bureau de la compagnie.
SOUS LA DIRECTION DU
Mardi, 8 Mars 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mars—3 | 12 19 26—2 5 avril

Les Meilleurs Pianos!
OHICKEBING,
MATHUSHEC,
HALE,
HARDMAN.
Pianos pour les climats humides!
Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.
GARANTIE DONNÉE.
Je aurai honneur de faire voir mes Pianos au public qui l'obéit achetter en bon.
Une jolie collection d'ORGUES pour Eglises, Salons et Salons.
Un stock complet de MORCEAUX DE MUSIQUE, LIVRES D'INSTRUCTION.
Un assortiment complet d'INSTRUMENTS de MUSIQUE—EN CUIVRE, A CORDES, en BOI